

Nombre de conseillers  
En exercice 19  
Présents 15  
Votants 17

L'an deux mille vingt trois  
Le vingt neuf mars,  
Le conseil municipal de la commune de Saint-Paul-en-Chablais dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Bruno GILLET, Maire.

Date de la convocation du conseil municipal le 22 mars 2023.

A été nommé secrétaire : COLIN Benoît

N° D018\_2023

**Budget principal –  
Vote du compte  
Administratif 2022**

**Présents (15)** : Mmes et Ms. GILLET Bruno, PAUTHIER Marie-Françoise, TRINCAT Christophe, DUCRET Marie-Claire, ZIMMERMANN Sophie, WIART Florine, MICHOU Max, CHEVALLAY Patrice, VIOLLAZ Emilie, COLIN Benoît, BURNET Stéphanie, GALLAY Claude, REBUT Sandra, PODEVIN Christian, PINGET Denis,

**Absent (1)** : VEZIN Pascale

**Excusés (3)** : LAURANT Thierry, GILLANT Olivier (donne pouvoir à M. Claude GALLAY), GRIVEL Céline (donne pouvoir à Mme Sophie ZIMMERMANN)

**Votants (17)**

Après s'être fait présenter le budget principal, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte administratif dressé par le Maire accompagné du compte de gestion dressé par le Trésorier,

Considérant que Monsieur Bruno GILLET a normalement administré pendant le cours de l'exercice 2022, les finances de la Commune de Saint-Paul-en-Chablais, en poursuivant le recouvrement de toutes les créances et n'ordonnant que les dépenses justifiées ou utiles,

Procédant au règlement définitif du Budget principal 2022,

Propose de fixer comme suit les résultats des différentes sections budgétaires :

BUDGET PRINCIPAL 2022		DEPENSES	RECETTES	SOLDE
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>				
Résultat de l'Exercice 2022	A	1 873 863.67	2 597 659.44	<b>723 795.77</b>
Excédent de Fonctionnement reporté de N - 1			1 874 042.81	<b>1 874 042.81</b>
<b>FONCTIONNEMENT : RESULTAT CUMULE 2022</b>	<b>B</b>	1 873 863.67	4 471 702.25	<b>2 597 838.58</b>

SECTION D'INVESTISSEMENT				
Résultat de l'Exercice 2022	C	940 955.06	395 608.61	- 545 346.45
Solde d'exécution reporté de N - 1		-	28 404.70	28 404.70
<b>INVESTISSEMENT : RESULTAT CUMULE 2022</b>	<b>D</b>	<b>940 955.06</b>	<b>424 013.31</b>	<b>- 516 941.75</b>
Restes à Réaliser à reporter en N + 1				
TOTAL GENERAL BUDGET PRINCIPAL				
<b>TOTAL RESULTAT DE L'EXERCICE 2022</b>	<b>A + C</b>	<b>2 814 818.73</b>	<b>2 993 268.05</b>	<b>178 449.32</b>
<b>TOTAL RESULTAT CUMULE 2022</b>	<b>B + D</b>	<b>2 814 818.73</b>	<b>4 895 715.56</b>	<b>2 080 896.83</b>

Le Maire s'étant retiré afin de ne pas prendre part à la délibération ni au vote,

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'UNANIMITE,**

**Approuve l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen.**

**Déclare toutes les opérations de l'exercice 2022 du budget principal définitivement closes et les crédits annulés.**

Au registre sont les signatures

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.

Pour expédition certifiée conforme.

Le Secrétaire  
Benoît COLIN



Le Maire,  
Bruno GILLET

